

Face de rechange pour masque de soudure Superblast - Incolore -

Référence : G4580063

DESCRIPTION :

SUPERBLAST, encore plus de confort et de protection !

Cette face de rechange incolore pour masque **SUPERBLAST** assure la **protection de vos yeux** tout en offrant un **champ de vision panoramique**. Elle se dote d'une monture plus souple et d'un système d'assemblage masque-Visor intuitif et simplifié. Elle s'adaptera à la perfection à votre masque Bollé **SUPERBLAST**.



INFORMATION PRODUIT

Cette face de rechange pour masque de soudure **SUPERBLAST** assure votre **sécurité** tout en vous garantissant un **confort** et une **visibilité** optimale.

Le revêtement **PLATINUM®** permanent appliqué sur les deux faces des oculaires leur confère une haute **résistance aux rayures** (1.4cd/m²), aux **produits chimiques** les plus agressifs et **retarde l'apparition de buée**. Dans toutes les circonstances et à chaque instant, l'innovation **Platinum®** place les yeux sous haute sécurité.

Ce masque **INCOLORE** possède une technologie approuvée pour un port permanent et certifiée qualité optique parfaite avec un traitement anti-buée, anti-rayures. Filtre 99,9 % des **UVA/UVB**.

Caractéristiques :

- Avec ou sans mousse (selon versions)
- Champ de vision panoramique
- Rotule pivotante
- Tresse réglable
- Goulotte de débordement pour les liquides



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com

- Port de lunettes correctrices possible
- Port d'un demi masque respiratoire possible
- **Filtres de protection aux rayonnements ultra-violet** : Ce type de protection est particulièrement recommandé lors d'activités où la source de rayonnement ultraviolet est prédominante, comme les lampes à vapeurs de mercure, actiniques ou germicides. Échelons d'application : 2-1.2, 2C-1.2 Couleur des oculaires : Incolore, bleu, jaune ou vert. L'ajout du code « C » indique la bonne reconnaissance des couleurs par le porteur.
- **Risque thermique - Projection de métal chaud** : Ce marquage garantit la protection contre la projection de liquides, de solides chauds, de métaux en fusion ou de l'émission de rayonnements intenses. Protection par masque obligatoire.
- **Risque mécanique - Impact à températures extrêmes** : La lettre T, immédiatement après le symbole de résistance mécanique, autorise l'utilisation pour les particules lancées à grande vitesse à température extrême.
- **Traitement anti-buée renforcé** : Anti-buée renforcé : Le traitement anti-buée N est un traitement anti-buée certifié.
- **Risque mécanique - Impact à moyenne énergie** : Impact à moyenne énergie 120 m/s : résistance aux chocs d'une bille d'acier de diamètre 6mm et de minimum 0,86g lancée à 120m/s
- **Traitement Anti-rayures renforcé** : Le traitement anti-rayures renforcé offre un traitement anti-rayures certifié. Résistance à la détérioration des surfaces par des fines particules (optionnel)
- **Qualité optique** : Travaux continus - Port permanent
- 20g



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com